

## ARS HAUTS-DE-FRANCE

### DENOMINATION DU POSTE

#### CHARGE (E) DE MISSION TERRITORIAL TRANSFRONTALIER MEDICO-SOCIAL

- poste situé à LILLE-

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
CELLULE AFFAIRES INTERNATIONALES

### CONTEXTE DU POSTE

#### ■ Descriptif du champ d'intervention de la direction (raison d'être) :

La direction des affaires générales, placée auprès de la Direction générale, est chargée de l'assister dans toutes ses missions pour notamment, lui assurer un dialogue et des échanges de qualité avec l'ensemble des partenaires de l'agence.

Elle exerce la fonction Cabinet, s'assure du bon exercice de la gouvernance de l'ARS et coordonne, en liaison étroite avec les directions métiers, la réponse aux affaires dites sensibles.

Elle est également en charge de la communication interne et externe de l'agence.

La direction des affaires générales est par ailleurs référente pour toutes les questions internationales et transfrontalières.

Elle met en œuvre un contrôle de gestion interne, impulse le développement de la démarche qualité pour l'agence et veille à la sécurité des systèmes d'information.

Enfin, en partenariat avec la DRAC, elle contribue à la mise en œuvre, au sein des établissements du champ de compétence de l'ARS, au programme « culture santé ».

#### ■ Composition de la direction :

La DAG est composée, outre le cabinet, de trois cellules :

- La cellule communication
- La cellule affaires internationales
- La cellule performance interne

#### ■ Activité du service et positionnement hiérarchique du poste :

La cellule est composée de 4 cadres A (1 responsable, 3 chargés de territoire) et d'un cadre B (gestionnaire territorial).

Le/la titulaire du poste est hiérarchiquement rattaché(e) au Responsable de la cellule affaires internationales.

### MISSIONS PRINCIPALES

De par sa situation géographique et compte-tenu des relations historiques entre la France et la Belgique dans ses champs de compétences, l'ARS Hauts-de-France est un acteur majeur pour la mise en œuvre des projets de coopération transfrontalière dans le champ de la santé. Cette coopération repose essentiellement sur trois grands piliers :

- L'accord cadre sanitaire entre la France et la Belgique de 2005
- L'accord cadre du 21 décembre 2011 relatif à la prise en charge des personnes handicapées en Wallonie et la convention du 3 novembre 2014 entre l'ARS Nord-Pas-de-Calais-Picardie (devenue ARS Hauts-de-France et l'Agence Wallonne pour une Vie de Qualité (AViQ)
- Les programmes INTERREG pour lesquels la région Hauts-de-France est éligible

Par ailleurs, la cellule affaires internationales est chargée d'assurer la déclinaison opérationnelle du volet transfrontalier du Projet Régional de Santé 2 (PRS 2).

<b>MISSION 1 : Contribuer au déploiement et au suivi du dispositif conventionnel avec les ESMS wallons</b>	
	Contribuer au déploiement du dispositif conventionnel avec les établissements médico-sociaux : dialogue de gestion, analyse des documents budgétaires et comptables, détermination des tarifs de ces établissements ;
<b>MISSION 2 : Contribuer à la réalisation du programme d'inspections communes</b>	
	Réaliser des inspections communes avec l'AVIQ, coordonner la mise en œuvre de la convention du 3 novembre 2014 avec la sous-direction Inspection et contrôle de l'ARS, articuler le déploiement du dispositif d'inspections avec les collectivités territoriales et les autres ARS concernées ;
<b>MISSION 3 : Elaborer le relevé d'informations et communiquer les données relatives aux personnes handicapées françaises prises en charge en Belgique</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à l'élaboration du relevé d'information annuel relatif aux personnes handicapées françaises en Belgique (enfants et adultes)</li> <li>- Contribuer à l'analyse des données et à la réalisation d'enquêtes et statistiques</li> <li>- Contribuer au développement et à la mise à jour des outils permettant le partage d'informations avec l'ensemble des acteurs intéressés par la problématique</li> </ul>
<b>MISSION 4 : Assurer la coordination avec la DOMS et la responsable de projet « une réponse accompagnée pour tous »</b>	
	Assurer le lien avec la Direction de l'offre médico-sociale : enquêtes et analyses en matière de planification, gestion de l'information sur l'offre belge notamment dans le cadre du traitement des situations critiques, articulation avec la sous-direction aux affaires financières (SDAF) dans le cadre des échanges avec la CNSA ;

INTERACTIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE
<u>Partenaires internes :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DOMS</li> <li>- D3SE (PFR, SDIC)</li> </ul>
<u>Partenaires externes :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrations centrales (DAEI, DGCS), Cabinet SEPH, CNSA, CNSE, CNAM, CPAM Roubaix-Tourcoing, collectivités territoriales, MDPH, AViQ, établissements wallons</li> </ul>
<u>Spécificités liées au poste :</u> (déplacements fréquents, horaires tardifs possibles)
Le poste implique des déplacements en Belgique / Wallonie
Poste soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt : OUI

NIVEAUX STATUTAIRES DU POSTE		
<b>FONCTION PUBLIQUE</b>	<b>CC OSS</b>	<b>Contrat de Droit Public*</b>
IASS / Attaché**	Niv.7**	Niv.3**
Groupe RIFSEEP : III	**Formé ICARS	* en référence au cadre de gestion

<b>Dépôt de candidature :</b>	ars-hdf-drh-candidatures@ars.sante.fr
<b>Information sur le poste :</b>	marine.dupont-coppin@ars.sante.fr
<b>Date limite de candidature</b>	6/03/20